

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/06/2025 - 9452 - 2000 B 01005 - 432 187 466 - 15 PSTA BONNE NOUVELLE

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 11 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		15 PLACE SAINT ANNE 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numero SIRET*		4 3 2 1 8 7 4 6 6 0 0 0 2 9		Neant		*	
				Exercice N clos le		31/08/2024	
				Brut	Amortissements, provisions	Net	
				1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
		Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	187 900	AI		187 900
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 827	AS	55 627	31 200
		Autres immobilisations corporelles	AT	274 431	AU	200 498	73 933
		Immobilisations en cours	AV	10 341	AW		10 341
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	239	CV		239
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	167	BI		167	
	TOTAL (II)	BJ	559 907	BK	256 125	303 781	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	CREANCES	Marchandises	BT	7 335	BU		7 335
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	635	BY		635
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	701 798	CA		701 798
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	19 198	CG		19 198	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 066	CI		2 066	
	TOTAL (III)	CJ	731 035	CK		731 035	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 290 342	IA	256 125	1 034 216	
Renvois (1)	CP			(*) Part à plus d'un an	CR		
Classement des immobilisations				Stocks		Créances	

CEP A L'ORIGINAL



26/06/25
Dépôt N° 9452

[Signature]

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire, article 55 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Néant	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	7 624	DA	7 624	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB		
	Ecart de reevaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Reserve legale (3)		DD	762	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Reserves reglementees (3)* (Dont reserve speciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	DF		
	Autres reserves (Dont reserve relative a l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	312 928	
	Report a nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	22 631	
	Subventions d'investissement		DJ		
Provisions reglementees *		DK			
TOTAL (I)		DL	343 946		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnees		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes aupres des etablissements de credit (5)		DU	477 207	
	Emprunts et dettes financieres divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	110 670	
	Dettes fiscales et sociales		DY	100 506	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)		EB	2 485	
TOTAL (IV)		EC	690 870		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 034 816		
RENVIS	(1) Ecart de reevaluation incorpore au capital		IB		
	(2) Dont	Reserve speciale de reevaluation (1959)	IC		
		Ecart de reevaluation libre	ID		
		Reserve de reevaluation (1976)	IE		
	(3) Dont reserve speciale des plus-values a long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an		EG	525 546	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	23 314		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 29.43

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire article 65 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Néant			
		Exercice N		Total			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	992 456	FB	FC	992 456	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	9 840	FH	FI	9 840
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 002 296	FK	FL	1 002 296	
	Production stockée*				FM		
Production immobilisée*				FN			
Subventions d'exploitation				FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	557		
Autres produits (1) (11)				FQ	13		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 002 866	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	252 230	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(169)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	(9 438)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	326 641	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	13 882	
	Salaires et traitements*				FY	327 195	
	Charges sociales (10)				FZ	66 345	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				GA	24 321
		Sur actif circulant				GB	
	Autres charges (12)				GC		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GD	5 083
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GE	1 006 092
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	(3 225)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	37 348	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	37 348	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 930	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4 930	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	32 418	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	29 193	

Cégid Group

Régime fiscal : voir tableau n° 2052. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 63 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite) DGFIP N° 2053 2024

Designation de l'entreprise		EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE		Séant	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			6 625
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			6 625
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			4 827
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			3 512
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			8 340
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(1 715)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			4 846
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			1 046 841
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM			1 024 209
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN			22 631
RENNVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HN			
	(7) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	AI			557
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			2 917	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) - Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés				41	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				4 786	
Amortissements des immobilisations				3 512	
Produits divers sur exercices antérieurs					6 625
(8) - Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 15 PSTA BONNE NOUVELLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 034 817 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 632 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	187 900			187 900
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	187 900			187 900
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 342	13 687	8 201	86 827
- Installations générales, agencements aménagements divers	190 807	4 255	4 573	199 635
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 746	5 160	13 963	83 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		10 341		10 341
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	364 895	33 443	26 738	371 600
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	239			239
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	168			168
Immobilisations financières	407			407

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

--	--	--	--	--

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste			
Virements de l'actif circulant			
Acquisitions	33 443		33 443
Apports			
Créations			
Réévaluations			

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste			
Virements vers l'actif circulant			
Cessions	26 738		26 738
Scissions			
Mises hors service			

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

--	--	--

Éléments achetés		187 900
Éléments réévalués		
Éléments reçus en apport		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 588	8 241	8 201	55 627
- Installations générales, agencements aménagements divers	130 741	9 658	4 573	135 825
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 701	9 935	13 963	64 673
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	255 029	27 834	26 738	256 125

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 704 669 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

168

168

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

636

636

Autres

701 799

701 799

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

2 067

2 067

--	--	--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--	--

INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE

1 163

ASSOCIES INTERETS COURUS

37 343

--	--	--

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 624 EURO décomposé en 7 624 titres d'une valeur nominale de 1,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 690 870 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

|--|--|--|--|--|

Emprunts obligataires convertibles (*)

Autres emprunts obligataires (*)

Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine	23 314	23 314		
- à plus de 1 an à l'origine	453 893	288 569	127 492	37 832

Emprunts et dettes financières divers (*) (**)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés 110 671 110 671

Dettes fiscales et sociales 100 507 100 507

Dettes sur immobilisations et comptes

rattachés

Autres dettes (**)

Produits constatés d'avance 2 486 2 486

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 390 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 85 582

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

|--|--|

FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	45 143
INT.COURUS/EMPRUNTS	55
CONGES A PAYER	14 786
ORG.SOC. CH/CONGES A PAYER	2 453
ETAT AUTRES CH. A PAYER	7 657
TAXE D APPRENTISSAGE	176



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

--	--	--	--

CHARGES CONSTAT.D AVANCE

2 067

--	--	--	--

Produits constatés d'avance

--	--	--	--

PROD.CONSTATES D AVANCE

2 486

--	--	--	--

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	992 456		992 456
Produits des activités annexes	9 840		9 840

15 PSTA BONNE NOUVELLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.624 euros

Siège social : 15 Place Sainte-Anne
35000 RENNES

432 187 466 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 août 2024

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 28 février 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2024, s'élevant à 22.631,94 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 22.631,94 euros
- Prélèvement sur le poste « Autres réserves », la somme de : 100.000,00 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 22.631,94 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 100.000,00 euros

TOTAL : 122.631,94 euros

Soit un dividende net à verser de 100.000,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Dividende brut total	150.000 €	/	300.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	150.000 €	/	300.000 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Pour extrait certifié conforme

La Gérance

